

2° Que Kondiaronk conduira ses guerriers comme il l'entendra, sous les ordres du chef de l'expédition.

3° Tous les pièges repris seront remis à Kondiaronk ; s'il en manquait, ils seront remplacés par d'autres pris sur les Iroquois.

4° Tous les canots et marchandises repris seront remis à leurs maîtres ; s'il en manque, ils seront remplacés par un équivalent pris sur les Iroquois.

5° Tous les prisonniers appartiendront à ceux qui les auront faits ; sauf que le chef de l'expédition aura le droit de racheter les femmes et les enfants, s'il y en a.

Ces conditions conviennent-elles à nos amis les Hurons ?

—Oui, répondit Kondiaronk.

La conférence fut alors levée, Le Rat et Co'as étant également satisfaits du résultat, le premier parce qu'il espérait ravoir ses pièges et tirer une vengeance éclatante ; le second, pour trois raisons : d'abord, parce qu'il recouvrerait les canots et les marchandises, sans qu'on pût blâmer le gouvernement français d'avoir violé la paix, puisque ce n'était qu'à pour aider les Hurons à reprendre leurs pièges volés qu'il avait marché contre les Iroquois ; secondement, parce que parmi toutes les nations sauvages, on saurait que les Français avaient étendu leur protection sur leurs alliés avec plus d'empressement qu'à pour venger leurs propres intérêts mêmes ; la troisième raison, qui, d'après notre manière de voir actuelle, ne lui ferait pas grand honneur, mais que les circonstances des temps et de sa situation pouvaient justifier, c'était qu'en se joignant aux Hurons, il savait que ces sauvages massacraient tous les ennemis qui leur tomberaient sous la main sans remords comme sans pitié, armés ou désarmés, ce qu'il n'aurait pas voulu permettre aux Canadiens. Il voulait laisser aux Nipissiriniens neutres et aux autres nations sauvages un exemple terrible de ce qu'il en coûtait de s'attirer la colère des Français, et d'un autre côté l'avantage de les avoir pour protecteurs.

Il fut convenu que l'on ne perdrait pas de temps, que les canots achetés des Nipissiriniens seraient prêtés aux Hurons, qu'après avoir pourvu à la protection du hangar, M. Pilette et cinq hommes de son choix resteraient, avec tous les Ontaonais, à la bourgade du Lièvre que le reste des Canadiens ainsi que les vingt Algonquins se rendraient, avec Kondiaronk et ses guerriers, à la Pointe à la loutre, où Colas irait les rejoindre avec ses hommes avant trois jours.

Il était près de trois heures de l'après-midi, quand le lendemain Colas, Jean, Bibi et grand Pierre arrivèrent à la cave. Tout était en grand ordre ; les arrangements que Colas avaient ordonnés étaient exécutés, des provisions en abondance avaient été amassées, une petite source de bonne eau avait été trouvée dans l'une des anfractuosités de la cave. Deux des hommes de la bande, qui connaissaient un peu le métier de tailleur de pierre, avaient préparé une large pierre suffisante pour servir de porte et masquer complètement l'entrée de la galerie.

On n'attendait plus que Jean pour y ajouter des

gonds convenables. Ce fut l'occupation de Jean aussitôt qu'il fut arrivé. Quand les gonds furent posés et la porte ajustée, l'entrée de la galerie était si bien masquée qu'on eût cru qu'elle n'était que la continuation naturelle du rocher. Celui-là même qui eût su que ce n'était qu'une porte n'eût pu l'ouvrir, sans en connaître le ressort secret.

Toutes les marchandises, fusils, barils de poudre, fer, plomb, chaudières, verroteries, etc. avaient été placées dans des armoires et sur des tablettes convenablement dans la partie de la cave destinée à servir de magasin. Patenaude fut choisi pour garder la cave, avec deux bons hommes et les Esquimaux ; Colas se proposait de partir de grand matin le lendemain avec le reste des hommes au nombre de vingt-trois, y compris grand Pierre.

Les hommes étaient armés de mousquets de même calibre, grand Pierre portait une longue canardière. Aussitôt son retour à la cave, Colas mit plusieurs hommes à enchaîner deux à deux les balles dont il avait fait couler et percer un grand nombre durant son absence à la bourgade.

Les petites chainettes, qu'il avait achetées à Montréal, furent coupées en longueur de huit pouces pour enchaîner les balles. Quand il vit qu'il y avait assez de balles ramées, il alla trouver grand Pierre qu'il amena à l'écart avec Bibi, Jean Simoneau et Lapromenade.

—Vous supposez sans doute, dit-il, pourquoi j'ai fait ramer des balles ? c'est pour que grand Pierre répète avec nous, contre la Chaudière Noire et ses Iroquois, la leçon que son père, le fameux Piscaret, a donnée aux Iroquois, vis-à-vis Sorel, au milieu du grand fleuve, comme je vous l'ai raconté quand nous avons campé près de la rivière Machiche. Nous tâcherons d'attirer les canots des Iroquois une couple de lieues au large de leurs campements en faisant semblant de fuir devant eux, pour les engager à nous poursuivre ; puis, quand nous serons assez loin de terre, nous tirerons à balles ramées pour faire couler leurs canots. Le Rat qui, avec ses jeunes gens, se tiendra assez loin de nous pour ne pas distinguer les loups et nos rames, viendra terminer la bataille au signal que je lui donnerai pendant que nous retournerons à terre sur la pointe Manitouline, pour attaquer avec nos gens le campement des Iroquois. Deux de mes canots sont trop petits pour porter quatre hommes chaque ; j'en ai choisi deux autres à la bourgade, sur lesquels il faudra ajuster les loups, Jean.

—Oui, mon bourgeois.

—Mais je ne sais pas bien qui je pourrais choisir pour monter les deux canots. Toi, Bibi, grand Pierre et moi, nous monterons le mien. J'ai bien Simoneau pour gouvernail dans un des canots et Lapromenade dans l'autre ; mais qui pourrait bien me servir de têtes de canots et de rames aux loups ?

—Parmi les commis à la bourgade, je vous citerai Thomas Verchères et Demy.

—Mais Verchères n'est qu'un enfant, il n'a pas plus de seize ans.

*A suivre*